

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, No 16

le 17 avril 1974

**Nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis, 1**

**Exposition scientifique à Chang-hai, 2**

**30e anniversaire du débarquement en Normandie, 2**

**Programme fédéral-provincial concernant la faune, 2**

**La contribution du Canada à Expo 74 — un hommage permanent à la ville de Spokane, 3**

**Contribution à l'ONU pour le contrôle de l'abus des drogues, 4**

**Timbres olympiques à surtaxe, 4**

**Négociation d'une convention fiscale avec le Mexique, 4**

**Accord sur le commerce international des textiles, 4**

**Nouvelle forme de prévention: une voiture propre, 5**

**L'assurance des crédits à l'exportation, 5**

**Le Canada et l'observatoire d'Hawaï, 6**

**Modifications à l'aéroport international de Vancouver, 6**

**Cours d'été pour l'étude des langues, 6**

## Nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis

*Dans un rapport présenté au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, le 19 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, parlant des relations Canada — États-Unis a déclaré que celles-ci se sont considérablement améliorées pendant l'année écoulée. M. Sharp en a examiné les raisons et les perspectives nouvelles dans les termes suivants:*

... Afin d'obtenir une juste perspective des choses, il convient de regarder au-delà des questions bilatérales. Premièrement, il y a eu la réorientation rapide et audacieuse donnée à la politique étrangère des États-Unis depuis que la doctrine Nixon a été élaborée il y a quelques années. Une politique de négociations a remplacé l'affrontement du temps de la guerre froide. Le rapprochement qui a suivi avec l'Union soviétique et les contacts avec la Chine comportent d'énormes possibilités. On explore maintenant, au travers de frontières auparavant fermées, les domaines de la détente, du désarmement et des échanges. Les États-Unis se sont retirés du Vietnam. Ils jouent un rôle actif pour favoriser un règlement pacifique au Moyen-Orient. De nombreuses institutions, ententes et relations internationales sont en voie de transformation. La période de l'après-guerre est terminée; ses structures évoluent en fonction de ce qui constitue une ère nouvelle.

L'attitude des États-Unis à l'égard de nombreuses questions internationales est analogue à la nôtre. Nos perceptions des exigences que comporte le nouveau milieu politique, commercial et monétaire se ressemblent sur bien des points.

En second lieu, il y a la dimension bilatérale. La mise en oeuvre de la nouvelle politique économique des États-Unis le 15 août 1971, a eu de profondes répercussions au Canada. Diverses questions qui se posaient essentiellement à court terme ont soulevé des incertitudes quant à nos relations à long terme. Toutefois, la réaction du Canada a été réfléchie et mesurée. J'ai dirigé une série d'études de politique afin de placer nos relations dans une nouvelle perspective. J'ai exposé au Comité, l'an dernier, les choix qui s'offraient

pour le Canada. Nous avons eu depuis un certain nombre de consultations bilatérales, notamment à l'échelon ministériel, ce qui comprend mes consultations avec M. Kissinger. Ces entretiens ont contribué à éclaircir divers aspects de nos nouvelles relations.

Ce climat amélioré est également dû au ressort dont a fait preuve l'économie des États-Unis et au changement de position de la balance de ses paiements. A la suite de ces développements, les facteurs d'irritation commerciaux et économiques d'il y a quelques années semblent avoir un caractère moins immédiat.

Il y a néanmoins plusieurs domaines d'une grande importance pour le Canada et les États-Unis, comme les ressources, le secteur économique et l'environnement, où la formulation et la mise en oeuvre de nos politiques nationales respectives ne coïncident pas nécessairement. Des consultations étroites et un esprit de maturité sont indispensables pour assurer la compréhension, par les États-Unis, de politiques qui peuvent avoir des incidences à l'égard de leurs intérêts.

D'une part, l'élaboration d'une politique canadienne de l'énergie doit par exemple tenir compte non seulement de nos besoins à longue échéance, mais aussi des conséquences de l'intention qu'ont les États-Unis de suffire à leurs besoins d'ici 1980. D'autre part, le désir du Canada d'exploiter ses ressources minières à son propre rythme et d'encourager leur transformation dans le pays même peut ne pas s'accorder entièrement avec le désir américain d'une exploitation rapide des ressources connues, d'un programme accéléré d'exploration des ressources non confirmées, et de l'importation de ressources en quantités croissantes et sous leur forme brute.